



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 25 novembre 2022

N° 22-121

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Convention de groupement de commandes Transport avec Nazelles-Négron

Date de la convocation : le 18 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 11

Absents excusés : 11

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle Clément Marot, 19 Rue George Sand, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, M. Denis CHARBONNIER.

Absents Excusés : M. Alexis LAMOUREUX donne pouvoir à M. Marc LEONARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à Mme. François THOMERE, M. José BONY donne pouvoir à M. Thierry PRIEUR, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. Alain OFFROY, M. Guillaume HELLOCO donne pouvoir à Mme. Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à Mme. Marie ARNOULT, M. Brice RAVIER donne pouvoir à Mme. Isabelle GAUDRON, M. Claude VERNE donne pouvoir à Mme. Myriam SANTACANA, Mme Justine BÉCHET donne pouvoir à Mme. Sandra GUICHARD.

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Vu les articles L.2113-6 à L.2113-9 du Code de la Commande Publique ;

Considérant que depuis 2014, les Villes de Nazelles-Négron et Amboise ont fait le choix d'unir leurs moyens, via la constitution d'un groupement de commandes, en vue de disposer d'un même service régulier de transport de voyageurs s'opérant par deux lignes interconnectées,

Face à la réussite de ce projet mené en commun, il a été décidé de renouveler l'opération pour la période 2018 – 2022 en concluant un marché public avec la Société HM Voyages. L'arrivée de ce contrat à son terme le 31 décembre 2022 est donc l'occasion, pour les deux collectivités, de poursuivre une mutualisation des ressources qui a fait ses preuves en vue d'offrir un service public de transport cohérent et de qualité aux voyageurs, tout en demeurant attractif auprès des opérateurs économiques de ce secteur d'activités.

Ce renouvellement de notre partenariat pour la période 2023-2027 offre notamment aux deux collectivités l'opportunité d'assurer une adéquation entre l'évolution des besoins des voyageurs et la redéfinition de leur cahier des charges.

Le Conseil Municipal a dans sa séance du 22 septembre 2022, après un vote à bulletins secrets, décidé par 15 voix POUR et 18 CONTRE de ne pas accepter de créer un groupement de commandes entre les Villes de Nazelles-Négron et d'Amboise, et de ne pas autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée.

Après débats, le Conseil Municipal souhaite pouvoir se prononcer à nouveau sur ce dossier.

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments le 17 novembre 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 33 voix POUR :

- D'accepter de créer un groupement de commandes entre les Villes de Nazelles-Négron et d'Amboise,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée.

POUR : 33 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Sylvain GILLET, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET, M. Denis CHARBONNIER, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, M. Brice RAVIER, M. Claude VERNE).

CONTRE :

ABSTENTION :

POUR EXTRAIT CONFORME,

Envoyé en préfecture le 02/12/2022

Reçu en préfecture le 02/12/2022

Publié le



ID : 037-213700032-20221201-22_121-DE

Le secrétaire de séance,
Marc LEONARD
L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD
Maire d'Amboise
Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise